

L'info ADC

Solidaires
SUD Rail

Septembre 2022



Reconnaissance du monitorat, SUD-Rail obtient des avancées mais cela reste insuffisant !

Cela fait plusieurs années que SUD-Rail est à pied d'œuvre et fait des propositions pour valoriser la mission de conducteur-moniteur.

Que ce soit pour une école TA, TB, TGV ou autre, les conducteurs moniteurs sont un maillon essentiel de la formation et doivent être reconnus et rémunérés comme tels.

Dans la continuité de ses actions, SUD-Rail a été reçue fin Juin par la Direction pour exiger des avancées rapides.

Il y a urgence, les moniteurs sont de moins en moins nombreux, certains sont découragés... Pour SUD-Rail, il est impératif de les impliquer, les fidéliser et les récompenser pour leur investissement au service du collectif.

La transmission du savoir-faire est trop peu reconnue et valorisée à la SNCF.

SUD-Rail revendique :

- **Du temps supplémentaire en PS et FS (15min)** afin d'améliorer les échanges entre le moniteur et le stagiaire.
- **L'octroi d'un RG tous les 15 jours de monitorat** pour compenser le temps pris en RHR, sur les coupures mais aussi en repos ainsi que la fatigue due à l'attention accrue que demande la supervision du stagiaire.
- **Une JF spécifique moniteurs par an** pour un maintien réglementaire, pédagogique et un échange sur les situations rencontrées.
- **La mise en place d'un double dossier sécurité** : un dossier ADC et un dossier moniteur qui ne pénaliserait pas l'ADC dans son évolution professionnelle par les éventuels évènements traction des stagiaires.
- **La revalorisation de la prime pour les conducteurs moniteurs à hauteur de 20€/JS.** Le montant de la prime supplémentaire pour les conducteurs moniteurs reprise dans la TT0009 est dérisoire (8,48€). Nous exigeons le versement de la prime pour les moniteurs des formations TGV et lors de présence d'agents en double en étude de ligne ou reprise de formation.



Si la direction dit « entendre » nos revendications de valorisation et reconnaissance du monitorat, SUD-Rail déplore cet attentisme !

Sous la pression de SUD-Rail, la direction de la traction reconnaît que le conducteur moniteur fait partie intégrante de l'équipe de formation à travers la mise en application de la formation théorique et la transmission de son savoir-faire au stagiaire. Le moniteur doit être, comme le stagiaire, placé au cœur du processus de formation.

SUD-Rail a pour le moment obtenu:

- La revalorisation immédiate à 12,90€ de la prime supplémentaire pour les conducteurs moniteurs.
- L'attribution de temps supplémentaire pour les moniteurs en PS/FS avec des stagiaires (détail précisé ultérieurement).
- La mise en place de JFC Moniteurs.

Pour SUD-Rail cela reste largement insuffisant, mais cela démontre une nouvelle fois que le syndicalisme de terrain que nous portons, basé sur des revendications claires et légitimes profite au collectif.

Cependant la direction de la traction refuse toujours de mettre en place un deuxième dossier sécurité conducteur moniteur. En cas d'évènements sécurité, elle appelle simplement le « management local » à étudier avec discernement un évènement sécurité dans une démarche juste et équitable...

La direction ne reconnaît pas non plus le statut de moniteur aux ADC moniteurs lors des études de ligne, des repises de formation ou lors de la formation TGV !

Pour SUD-Rail ces moments en double constitue clairement de la transmission de savoir !

Elle refuse aussi pour le moment d'attribuer un RG tous les 15 jours de monitorat pour compenser le temps pris en RHR, sur les coupures mais aussi en repos ainsi que la fatigue due à l'attention accrue que demande la supervision du stagiaire.

Concernant la reconnaissance financière pour l'implication et les missions des moniteurs, SUD-Rail acte la hausse de 50% de la prime supplémentaire mais cela reste dérisoire !

De l'argent il y en a ! Il suffit de voir les bénéfices engendrés pendant l'été, les primes mensuelles de 1000€ proposées pour la prolongation d'activité de conducteurs retraitables, le rappel de retraités qui se voient proposés des CDD seniors à plus de 5000€ par mois et enfin tout dernièrement, le recours à un organisme de formation privé qui facture plus de 10000€ par stagiaire une formation ADC !

Pour SUD-Rail la direction doit rapidement améliorer ses propositions !

Si ce n'est pas le cas, SUD-Rail appellera l'ensemble les conducteurs-moniteurs à une action collective de contestation.

